

<http://www.aspace.fr/spip/spip.php?article368>

SITUATION FINANCIERE DU CLE

- Vie de l'ASPACLE - Actions diverses -

Publication date: vendredi 15 décembre 2023

Copyright © ASPACLE - Tous droits réservés

Chers Parents,

Nous nous adressons à vous, afin de vous faire part des difficultés budgétaires rencontrées par le CLE et les actions que nous avons entreprises.

Lors du Conseil d'Ecole du 6 novembre 2023 nous avons appris que la dotation budgétaire au titre de l'année 2023 ne serait que de 100 000 Euros, alors que les besoins s'élèvent à 141 000 Euros. Cette dotation mettrait le CLE en situation difficile si elle était confirmée.

A la suite de ce Conseil, nous avons décidé d'adresser [le courrier joint au Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#) le 21 novembre soulignant notre désaccord.

Simultanément ce courrier a été adressé en recommandé, mail ou remise en mains propres à plusieurs élus dont vous trouverez la liste en annexe.

Nous sommes actuellement dans l'attente des réactions de nos interlocuteurs et plus précisément du Ministre et de Madame la Rectrice puisque le problème concerne une subvention d'Etat.

Des contacts et des échanges sont en cours avec les acteurs politiques.

Un nouveau Conseil d'Ecole s'est tenu le 27 novembre avec à l'ordre du jour le budget 2024 présenté avec cette dotation de 100 000 Euros. L'Aspacle a présenté une motion afin d'officialiser son désaccord, les enseignants ont également présenté une motion de contestation.

Le Conseil d'Ecole a voté contre ce budget. Ce vote a été confirmé le 1^{er} décembre par le Conseil d'administration du lycée Fresnel auquel le CLE est rattaché.

Nous estimons que le manque de moyens pour l'année 2024 est de l'ordre de 41 000 Euros.

Schématiquement le budget du CLE (hors frais de personnel) est le suivant :

budget global	392	KEuros	
Restauration	-167	KEuros	Financement parents, enseignants....
Bourses Nationales	-70	KEuros	Financement autre
Subvention Région	-14	KEuros	
Différentiel	141	KEuros	Correspond aux autres charges

Nous joignons en annexe un tableau synthétique lié au budget 2024.

La lecture de ce tableau met en évidence que 100 000 Euros ne peuvent couvrir les charges de l'établissement.

Notre position ne modifie en rien la totale confiance que nous manifestons auprès de l'équipe éducative.

Nous sommes optimistes à ce stade, nos démarches s'effectuent dans la sérénité et de manière apolitique, mais nous restons vigilants.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ce dossier et envisagerons d'autres actions si le CLE ne retrouvait pas les moyens nécessaires à la scolarité de nos enfants.

Pour l'ASPACLE.

Eric GAUTIER

contact@aspacle.fr

Annexe : Liste des destinataires courrier Ministre.

- ▶ Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie.
- ▶ Monsieur Bruno Monmousseau Proviseur du lycée Fresnel.
- ▶ Monsieur Arthur Delaporte Député 2 ème circonscription.
- ▶ Monsieur Fabrice Le Vigoureux Député 1 ère circonscription.
- ▶ Monsieur Christophe Blanchet Député 4 ème circonscription.
- ▶ Madame Sonia de la Provoté Sénatrice.
- ▶ Madame Corinne Féret Sénatrice.
- ▶ Monsieur Hervé Morin Président du Conseil Régional.
- ▶ Monsieur Rodolphe Thomas Maire d'Hérouville Saint-Clair.
- ▶ Madame Elise Cassetto-Gadrat Conseillère Départementale.
- ▶ Madame Martine Kerguelen Conseillère Départementale.
- ▶ Monsieur Francis Joly Conseiller Départemental.
- ▶ Madame Caroline Boisset Maire-Adjointe d'Hérouville Saint-Clair en charge de l'Education et de la petite enfance.